Burundi : 2 experts de l’ONU appellent à suspendre la privatisation du café

UN News Centre, 18 avril 2013Deux experts indÃ©pendants de l'ONU ont appelÃ© jeudi Ã la suspension du programme de privatisation de la filiÃ¨re cafÃ© burundaise encouragÃ©e par la Banque Mondiale, en attendant la conclusion d'une Ã©tude d'impact complÃ¨te de la rÃ©forme sur les droits humains.Â«Â Au Burundi, le troisiÃ¨me pays le plus pauvre au monde, les revenus issus de la culture du cafÃ© font, pour une grande partie de la population, la diffÃ©rence entre faim et sÃ©curitÃ© alimentaire. MalgrÃ© cela, le pays est en train de rÃ©former la filiÃ¨re cafÃ© d'une maniÃ¨re qui risque de dÃ©stabiliser les moyens de subsistance d'un grand nombre de petits producteursÂ Â», expliquent dans un communiquÃ© de presse le Rapporteur spÃ©cial des Nations Unies sur le droit Ã l'alimentation, Olivier De Schutter (photo), et l'Expert indÃ©pendant sur la dette extÃ©rieure et ses effets sur les droits de l'homme, Cephas Lumina.
Les revenus du cafÃ© reprÃ©sentent 80% des revenus d'exportation du pays. 55% de la population, soit 750.000 familles, dÃ©pendent de cette culture, dont une majoritÃ© de petits paysans. PrÃ¨s de deux tiers des Burundais vivent sous le seuil de pauvretÃ© et 60% souffrent de malnutrition chronique.Â«Â Les populations vulnÃ©rables ne doivent pas Ãªtre prises en otage par les politiques ratÃ©es du passÃ©Â Â», affirment les experts, en se rÃ©fÃ©rant aux politiques d'ajustement structurel q encourageaient les pays en dÃ©veloppement Ã privatiser les entreprises publiques, en particulier dans les annÃ©es 1980 et 1990. En 2007, lors de la planification de la privatisation de la filiÃ¨re, le PrÃ©sident burundais dÃ©clarait que le cafÃ© appartenait aux producteurs tant qu'il n'Ã©tait pas exportÃ©, un arrangement permettant de gÃ©rer partiellement la filiÃ¨re et d'avoir des droits sur 72% des revenus issus des ventes de cafÃ© sur les marchÃ©s internationaux.Cependant, le gouvernement burundais s'est orientÃ© en 2008-2009 vers une privatisation complÃ¨te de la filiÃ¨re, apparemment sous la pression de la Banque Mondiale, dont le soutien Ã des programmes de santÃ© publique aurait Ã©tÃ© liÃ© aux rÃ©formes dans secteur du cafÃ©. Des stations de lavage du cafÃ© ont ensuite Ã©tÃ© vendues Ã des acteurs privÃ©s, entraÃ®nant des impac potentiellement nÃ©gatifs pour les revenus des producteurs, y compris en termes de volatilitÃ©.Â«Â Il y a des signes inquiÃ©tants qui montrent que les intÃ©rÃªts des producteurs de cafÃ© n'ont pas Ã©tÃ© pris en compte dans le processus de rÃ©forme malgrÃ© l'ouverture des organisations de cafÃ©iculteurs Ã une rÃ©forme de la filiÃ¨re qui leur permettrait de monter dans la chaÃ®ne de valeurÂ Â», ont soulignÃ© MM. De Schutter et Lumina. Moins de 5% du cafÃ© burundais a Ã©tÃ© transfor Ã l'intÃ©rieur du pays en 2009, les opÃ©rations crÃ©ant le plus de valeur ajoutÃ©e ayant lieu Ã l'Ã©tranger. Une rÃ©forme de filiÃ¨re qui permettrait aux coopÃ©ratives de producteurs de cafÃ© de capter une plus grande partie de la valeur du cafÃ© serait donc souhaitable : elle augmenterait la contribution de la production cafÃ©iÃ¨re Ã la rÃ©duction de la pauvretÃ© et au dÃ©veloppement rural. Â«Â Les Ã‰tats ne doivent pas confondre leurs prioritÃ©s avec celles des entreprises Â», rappellent les experts. Â« Des acteurs institutionnels comme la Banque Mondiale doivent soutenir les Ã‰tats dans leurs tentatives de rÃ©former des secteurs Ã©conomiques importants, mais selon des modalitÃ©s qui n'exposent pas les paysans vulnÃ©rables aux alÃ©as des marchÃ©sÂ Â». Tout en saluant la bonne volontÃ© du gouvernement burundais et de la Banque Mondiale Ã coopÃ©rer avec eux, les experts ont exprimÃ© leur prÃ©occupation quant au fait que, aprÃ¨s six mois d'Ã©changes, l'information qui leur est fournie par la Banque Mondiale reste limitÃ©e et manque de transparence, et qu'elle ne reconnaÃ®t pas la rÃ©alitÃ© des dÃ©saccords entre elle et le gouvernement burundais. Â«Â Nous attendons une pleine coopÃ©ration de la part de la Banque Mondiale avec les experts du Conseil des droits de l'homme des Nations UniesÂ Â», ont-ils dÃ©clarÃ©. Â«Â Nous regrettons que la Banque continue de considÃ©rer qu'elle n'est pas tenue de prendre en compte les droits de l'homme dans ses processus de dÃ©cision alors que les politiques qu'elle recommande ont des impacts trÃ¨s concrets sur les droits et les moyens d'existence des cafÃ©iculteursÂ Â», ont insistÃ© les experts. Selon eux, les statuts de la Banque n'excluent pas la prise en compte des droits de l'homme. Â«Â Dans des circonstances appropriÃ©es, telles que celles-ci, le droit international impose Ã la Banque une obligation de prendre en compte les implications de ses activitÃ©s sur les droits de l'HommeÂ Â», ont ajoutÃ© les deux experts.